

Saint-Cloud, le 22 juillet 2025

—
IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre
Site de Saint-Cloud
11, avenue Pozzo di Borgo
92210 Saint-Cloud
T : 01 40 97 98 20
<http://cva.u-paris10.fr>
<http://polemlivre.u-paris10.fr>

—
Département INFOCOM

—
Affaire suivie par :
Julien Hage
jhage@parisnanterre.fr

Convocation de rentrée

BUT Information-communication Parcours Métiers du livre et Patrimoine

Pôle Métiers du livre
11, avenue Pozzo-di-Borgo
92210 Saint-Cloud
01 40 97 98 66

RENTRÉE PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANT·ES NEO ARRIVANTS

Vous venez d'effectuer ou vous allez effectuer votre inscription administrative : bienvenue dans la formation BUT Information-communication Parcours Métiers du livre et du patrimoine de l'université Paris Nanterre.

La pré-rentrée aura lieu le **mercredi 3 septembre à 14h**. Vous êtes attendu-e dans l'amphithéâtre du pôle Métiers du livre à Saint-Cloud (au rez-de-chaussée).

Votre présence est obligatoire.

Après la distribution de l'emploi du temps, la présentation de la formation et de l'équipe pédagogique, **vous passerez un test d'anglais de 15h à 16h**. Ce test servira à la constitution de groupes de niveau.

Vous devrez également fournir un certificat d'assurance de responsabilité civile, valable pour l'année universitaire en cours, et une photographie pour le trombinoscope (que vous pouvez envoyer au préalable par mel à "secretariat-infocom@liste.parisnanterre.fr" secretariat-infocom@liste.parisnanterre.fr). Vous remplirez sur place une fiche d'inscription pédagogique.

Nous vous invitons à **effectuer et vérifier votre inscription administrative** avant la réunion de présentation selon les modalités indiquées via le lien suivant :
<https://cva.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscription-candidature/inscriptions-des-candidats-parcoursup>

Votre carte d'étudiant délivrée à l'issue de l'inscription administrative est à conserver sur vous toute l'année universitaire.

De même, il est important que **vous activiez et consultiez régulièrement votre adresse électronique @parisnanterre.fr**, qui constituera à compter de la rentrée la seule adresse

utilisée par l'équipe pédagogique. Cette adresse vous permet également d'accéder à toutes les ressources de l'université. Les informations concernant le fonctionnement de la messagerie se trouvent sur cette page : <http://dri.parisnanterre.fr/fonctionnement-de-votre-boite-mail-a-luniversite-de-nanterre>

Les cours commenceront le lundi 8 septembre à 9h pour les premières années, le jeudi à 9h pour les années spéciales.

Vous pouvez retrouver les informations d'accès au pôle à ce lien : <https://polelivre.parisnanterre.fr/informations-pratiques/pole-metiers-du-livre-de-saint-cloud-acces>.

Vous trouverez ci-dessous les listes de lecture transmises par vos enseignant-es. Il est aussi vivement conseillé de visiter plusieurs bibliothèques et librairies pendant l'été.

Vous souhaitant de bonnes vacances,

Pour l'équipe pédagogique,

Julien Hage
Chef du département Métiers du livre

I.U.T Information - Communication
 NIUT
Ville de Saint-Cloud
Nanterre
Université Paris Nanterre
Pôle Métiers du livre
11 avenue Pozzo di Borgo
92 210 Saint-Cloud



Fiche d'accueil

Première Année BUT/Année spéciale

L'IUT Métiers du livre

Le département Information-communication option Métiers du livre de l'IUT de Ville d'Avray est né à la rentrée 1992. Il est étroitement lié aux deux autres institutions du pôle Métiers du livre, l'UFR SITEC (masters pro bibliothèque/édition/librairie) et Médiadix, regroupées dans un bâtiment unique à Saint-Cloud depuis septembre 1999.

L'organisation des études

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en deux **groupes** en fonction de la langue vivante 2 (anglais/allemand ou anglais/espagnol). Les groupes assistent ensemble aux cours magistraux, mais suivent séparément les autres cours (TD et TP).

L'**assiduité** à tous les cours et à toutes les activités pédagogiques est **obligatoire**. Une absence doit être dûment **justifiée** par écrit auprès du secrétariat (bureau 239) **dès le retour** de l'étudiant.e (passé le délai d'une semaine, l'absence est considérée comme absence non justifiée).

À partir d'une absence supérieure à 20 % du poids horaire du module programmé, l'étudiant.e peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.

Au-delà de 6 demi-journées d'absences au cours d'un semestre, le jury peut décider de déclarer le semestre non validé pour non-respect des conditions d'assiduité.

Durant votre formation, vous devrez effectuer plusieurs **stages**, dans l'établissement ou l'entreprise de votre choix : en première année ce stage est de 4 semaines, à la fin du deuxième semestre (validé par la rédaction d'un rapport).

La signature d'une convention de stage en trois exemplaires est obligatoire avant le début d'un stage. Les conventions de stage vous seront distribuées par votre secrétaire pédagogique.

Chaque convention de stage devra être signée par le directeur de l'IUT. Elles ne seront signées que si elles sont complètes et accompagnées d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

La **validation** de l'année est prononcée, d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues pendant le semestre dans chaque compétence, par le directeur de l'IUT après avis de l'ensemble des enseignant.e.s du département constitué en jury ; le semestre est accordé à tout.e étudiant.e ayant obtenu sur l'année la moyenne à plus de la moitié des compétences.

Les étudiant.e.s peuvent être admis.e.s à redoubler un semestre par décision du directeur de l'IUT, sur proposition de l'ensemble des enseignant.e.s constitué.e.s en jury.

Encadrement

Le **chef de département** est chargé de l'organisation administrative du département. Cette année, le chef de département est Julien Hage (bureau 237 ; jhage@parisnanterre.fr).

La **direction des études** assure le suivi pédagogique des étudiant.es :

- 1^{re} année : Sébastien Lemerle (bureau 238 ; slemerle@parisnanterre.fr)
- 2^e année : Jesús Cabello (bureau 238 ; jcabello@parisnanterre.fr)

- 3^e année : Constance Collin (bureau 238 ; constance.collin@free.fr)
- Année spéciale : Muriel Amar (bureau 238, mamar@parisnanterre.fr) et Patricia Sorel par intérim (bureau 238 ; psorel@nanterre.fr)
La **responsabilité du service handicap** est exercée par Sébastien Lemerle (bureau 238 ; slemerle@parisnanterre.fr)

Le **secrétariat** de la scolarité est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Il est assuré par Gabriel Lanneau et Aurélie Richard-Edmond (bureau 239 ; secretariat-infocom@liste.parisnanterre.fr ; 01 40 97 98 66).

Des postes informatiques, situés sur les paliers, sont à la disposition des étudiant.es pour leurs travaux personnels ; il est indispensable de fournir le papier et de limiter les impressions.

Des informations et ressources seront disponibles sur la plateforme Cours en ligne :
<http://coursenligne.parisnanterre.fr>

Une adresse e-mail @parisnanterre.fr est nécessaire pour avoir accès au site et pour vous connecter sur les postes informatiques. Elle vous sera envoyée automatiquement (sinon il faut en faire la demande à l'adresse suivante : <https://identite.parisnanterre.fr>).

Conseils et élections

Le **conseil de département** siège à Saint-Cloud et regroupe les représentant.e.s des enseignant.e.s et des étudiant.e.s (deux étudiant.e.s de 1^{re} année, deux de 2^e année, deux de 3^e année et un.e d'Année spéciale). Il est une instance de dialogue, de concertation pédagogique et il règle les problèmes qui concernent le département. Les élections auront lieu avant les vacances de la Toussaint.

Le **conseil de l'IUT** siège à Ville d'Avray. Il regroupe les représentant.e.s des enseignant.e.s, des étudiant.e.s, de l'administration, ainsi que des personnalités extérieures.

Bibliothèques

La bibliothèque du pôle Métiers du livre est gérée par Médiadix ; elle vous donne accès à un fonds spécialisé de 10 000 volumes environ, près de 150 titres de périodiques, des DVD et des mémoires de stage. Les horaires sont indiqués sur les panneaux d'information du pôle.

La bibliothèque universitaire de Nanterre, située sur le campus, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 10h à 18h. (Les horaires peuvent varier et sont signalés sur le site.)

La bibliothèque Buffon, dans le V^e arrondissement, possède un fonds sur les métiers du livre. La bibliothèque Forney, dans le IV^e arrondissement, est spécialisée dans les arts graphiques.

La BPI (Bibliothèque publique d'information) est ouverte tous les jours sauf le mardi, en semaine de 12h à 22h, le samedi et le dimanche de 11h à 22h. L'accès est gratuit. Les livres sont consultables sur place ; ils ne peuvent pas être empruntés.

La Bibliothèque nationale de France propose une bibliothèque d'étude sur son site François Mitterrand (haut-de-jardin). Elle est ouverte du lundi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de

13h à 19h. L'accès est payant. Les livres sont consultables sur place ; ils ne peuvent pas être empruntés.

La presse spécialisée

Livres Hebdo est un magazine publié par le Cercle de la Librairie en format papier et en version numérique. C'est l'outil indispensable pour tous les professionnels du livre.

Concernant les sorties d'ouvrages de littérature, on peut trouver également de très intéressants renseignements dans les suppléments littéraires des quotidiens nationaux (**Le Monde des livres**, le cahier Livres de **Libération**, **Le Figaro littéraire**...), ainsi que dans les magazines spécialisés (le **Lire Magazine littéraire**, **Quinzaines** ...).

Les salons

Le **Salon du livre et de la presse jeunesse** de Montreuil

Le **Salon international de la bande dessinée** d'Angoulême

Le **Salon du livre (Livre Paris)**

Les salons sont l'occasion pour les étudiant.e.s qui le souhaitent de faire un stage sur les stands des éditeurs tenus par des libraires. Une convention de stage doit être impérativement remplie et signée en trois exemplaires avant le début du stage et les étudiant.e.s ont l'obligation de rattraper les cours qui se déroulent parallèlement. Les stages sur les salons ne peuvent excéder un par semestre et les étudiant.e.s de 1^{re} année ne sont pas autorisé.e.s à participer au Salon du Montreuil car il intervient trop tôt dans la formation.

Procédure d'accueil des étudiants en situation de handicap

Madame, Monsieur

A l'issue de la procédure Parcoursup, votre candidature a été retenue pour le département Infocom de l'IUT de Ville d'Avray.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT de Ville d'Avray.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès du secrétariat de votre département d'accueil via l'adresse

handicap-recrutement-infocom@liste.parisnanterre.fr

Le responsable du service handicap est M. Sebastien Lemerle : slemerle@parisnannerre.fr

2. Rencontrer votre médecin traitant ou les spécialistes qui vous suivent afin de rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de votre dossier par le service de médecine préventive de l'Université.

3. Vous signaler à la rentrée auprès du directeur des études du département.

4. Un rendez-vous avec le médecin de médecine préventive vous sera donné avant la réunion de l'équipe plurielle afin d'évaluer les besoins d'aménagement d'études et d'examen. Vous devrez présenter l'ensemble des documents récoltés au point 2. Le médecin rend un avis consultatif et confidentiel à l'équipe plurielle.

5. L'équipe plurielle se réunira le 14 octobre et vous proposera alors un plan d'aménagement pouvant porter sur l'organisation du cursus, sur les aides humaines et/ou sur les aides techniques, en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles propres au fonctionnement du département.

Remarques :

Attention, un handicap reconnu ayant donné lieu à un aménagement au lycée ne sera pas automatiquement reconduit en B.U.T.

A l'issue de chaque semestre, un entretien pourra être réalisé pour revoir le plan d'aménagement mis en place.

La prise en charge de votre handicap en entreprise (stage, alternance) ne relève pas de l'équipe plurielle de l'IUT mais de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Listes de lecture pour l'année universitaire 2024-2025

Lectures pour le cours de Littérature française contemporaine (Aurélié Huz)

Les étudiant·es sont invité·es à se familiariser avec la littérature française contemporaine en lisant pendant l'été plusieurs œuvres au choix parmi les suivantes. Les séances du cours mobiliseront un grand nombre de ces textes, il faut donc avoir une connaissance préalable de certains d'entre eux.

NB : Les références indiquent l'édition originale mais l'on peut lire l'édition de son choix.

AUBENAS Florence, Le Quai de Ouistreham, Éditions de L'Olivier, 2010 ; L'Inconnu de la poste, Éditions de L'Olivier, 2021.

BINET Laurent, HhHH, Grasset, 2010.

BON François, Sortie d'usine, Minuit, 2011.

CARRERE Emmanuel, L'Adversaire, P.O.L., 2000.

DA COSTA Mélissa, Tout le bleu du ciel, Carnets Nord, 2019.

DARRIEUSSECQ Marie, Notre vie dans les forêts, P.O.L., 2017

DELAUME Chloé, Le Cœur synthétique, Seuil, 2020.

DELORME Wendy, Viendra le temps du feu, 2021.

DESPENTES Virginie, King Kong Théorie, Grasset, 2006.

ECHENOZ Jean, Je m'en vais, Minuit, 1999.

ERNAUX Annie, La Place, Gallimard, 1983 ; Les Années, Gallimard, 2008.

FAYE Gaël, Petit pays, Grasset, 2016.

GAUDE Laurent, Chien 51, Actes Sud, 2022.

GRIMALDI Virginie, Le Premier jour du reste de ma vie, City roman, 2015.

HOUELLEBECQ Michel, La Possibilité d'une île, Fayard, 2005.

JABLONKA Ivan, Laëtitia ou la fin des hommes, Seuil, 2016.

KERANGAL Maylis de, Réparer les vivants, Verticales, 2014.

MATHIEU Nicolas, Aux animaux la guerre, Actes Sud, 2014 ; Leurs enfants après eux, Actes Sud, 2018.

MAUVIGNIER Laurent, Histoires de la nuit, Minuit, 2020.

MICHON Pierre, Vies minuscules, Gallimard, 1984.

MODIANO Patrick, Dora Bruder, Gallimard, 1997.

MUSSO Guillaume, L'Appel de l'ange, XO Éditions, 2011.

NOTHOMB Amélie, Stupeur et tremblements, Albin Michel, 1999.

SALVAYRE Lydie, Pas pleurer, Seuil, 2014.

VIGAN Delphine de, Rien ne s'oppose à la nuit, JC Lattès, 2011.

VOLODINE Antoine, Des anges mineurs, Seuil, 1999.

ZENITER Alice, L'Art de perdre, Flammarion, 2017.

Lectures conseillées pour le cours de Librairie (Benoît Authier)

COLLECTIF, Le poulpe et l'abeille : un abécédaire de la librairie, Paris, Gallimard, 2024.

ANDREA Jean-Baptiste, Veiller sur elle, Paris, L'Iconoclaste, « Collection Proche », 2025.

DUBOIS Jean-Paul, Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon, Paris, Points, 2021.

LE TELLIER Hervé, L'anomalie, Paris, Gallimard, « Folio », 2022.

GIRAUD Brigitte, Vivre vite, Paris, J'ai lu, 2024.

MBOUGAR SARR Mohamed, La plus secrète mémoire des hommes, Paris, LGF, « Le Livre de poche », 2023.

Lectures pour le cours de Littérature hispanique (Jesús Cabello García)

Pour les étudiant·es en LV2 espagnol uniquement

Afin de préparer au mieux votre année universitaire, voici une liste bibliographique avec dix références, à commencer à lire dès cet été. Les références vous sont données à titre indicatif et toute autre édition sera aussi valable. Cinq lectures à réaliser en espagnol ou en traduction française pour le premier semestre et cinq pour le deuxième :

Semestre 1

Original Traduction

ANGLADA, Maria Àngels: El Violí d'Auschwitz, Barcelona, Columna, 2002 ANGLADA, Maria Àngels : Le Violon d'Auschwitz, Paris, Le Livre de poche, 2009.

GARCÍA MÁRQUEZ, Gabriel: Crónica de una muerte anunciada, Buenos Aires, Ed. Sudamericana, 1981. GARCÍA MÁRQUEZ, Gabriel : Chronique d'une mort annoncée, Paris, Grasset, « Les cahiers rouges », 2002.

MARTÍN, Jaime: Jamás tendré 20 años, Barcelona, Norma Editorial, 2016. (Novela gráfica)

MARTIN, Jaime : Jamais je n'aurai 20 ans, Marcinelle, Éditions Dupuis, 2016, (« Collection Aire Libre ») (Roman graphique)

PADURA, Leonardo: Pasado perfecto, Barcelona, Tusquets, 2010 (1991) PADURA, Leonardo : Passé parfait, Paris, Points, 2008.

RUÍZ ZAFÓN, Carlos: La Sombra del viento, Barcelona, Planeta, 2003 (2001). RUÍZ ZAFÓN Carlos : L'Ombre du vent, Paris, Grasset, 2001.

Semestre 2

Original Traduction

ALLENDE, Isabel: La Casa de los espíritus, Barcelona, Plaza & Janés, 1983. ALLENDE, Isabel : La Maison aux esprits, Paris, Le livre de poche, 1986.

BAULENAS, Lluís-Anton: El Fil de plata, Barcelona, Columna-Proa Edicions, 1998.

BAULENAS, Lluís-Anton : Le Fil d'argent, Paris, Éditions Flammarion, 2001.

DE ISUSI, Javier : Asylum, Bilbo, Astiberri Ediciones, 2017. (Novela gráfica) DE ISUSI, Javier : Asylum, Tarnac, Éditions Rackam, 2016. (Roman graphique)

ESQUIVEL, Laura: Como agua para chocolate, México, Planeta, 1992. ESQUIVEL, Laura : Chocolat amer, Paris, Gallimard, 2009.

RIVAS, Manuel: El Lápiz del carpintero, Barcelona, Penguin Random House Grupo Editorial, Colección Debolsillo, n° 1094, 2015. RIVAS, Manuel : Le Crayon du charpentier, Paris, Gallimard, Folio, n° 3657, 2005.

Procédure d'accueil des étudiants en situation de handicap

Madame, Monsieur

A l'issue de la procédure Parcoursup, votre candidature a été retenue pour le département INFOCOM de l'IUT de Ville d'Avray.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT de Ville d'Avray.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès du secrétariat de votre département d'accueil via l'adresse handicap-infocom@liste.parisnanterre.fr
2. Rencontrer votre médecin traitant ou les spécialistes qui vous suivent afin de rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de votre dossier par le service de médecine préventive de l'Université.
3. Vous signaler à la rentrée auprès du directeur des études du département.
4. Un rendez-vous avec le médecin de médecine préventive vous sera donné **avant la réunion de l'équipe plurielle** afin d'évaluer les besoins d'aménagement d'études et d'examen. Vous devrez présenter l'ensemble des documents récoltés au point 2. Le médecin rend un avis consultatif et confidentiel à l'équipe plurielle.
5. **L'équipe plurielle se réunira le 14 octobre** et vous proposera alors un plan d'aménagement pouvant porter sur l'organisation du cursus, sur les aides humaines et/ou sur les aides techniques, en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles propres au fonctionnement du département.

Remarques :

Attention, un handicap reconnu ayant donné lieu à un aménagement au lycée ne sera pas automatiquement reconduit en IUT.

A l'issue de chaque semestre un entretien pourra être réalisé pour revoir le plan d'aménagement mis en place.

La prise en charge de votre handicap en entreprise (stage, alternance) ne relève pas de l'équipe plurielle de l'IUT mais de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).